



Bonjour à tous,

La direction a informé les organisations syndicales sur les points suivants.

Étaient présents pour la CGT : Pascal BRUGNEAUX, Prisca DI MEGLIO et Sandrine PARIZEL

1- Point sur les effectifs

- 42 agents sur sites
- 55 agents en télétravail
- 6 agents en centre COVID
- 12 agents en garde d'enfants
- 34 agents en confinement
- 62 en congés
- 12 en arrêt
- 2 en congé maternité

2- Point sur le nombre de connexions VPN

20 connexions supplémentaires qui feront l'objet d'un arbitrage direction dans leur attribution.

La délégation CGT a demandé à la direction le détail de l'ensemble des connexions distribuées, par service et par niveau (3,4,5, ...).

3- Télétravailleurs

La direction envisage donc d'augmenter le temps de connexion de 6 heures à **7 heures par jour** pour les télétravailleurs **avec temps de pause déjeuné**. Les modalités restent à définir, notamment avec les cadres.

Motif : la CNAM a établi un classement des CPAM sur le temps de connexion Nous sommes parmi les moins connectés, ce qui ne reflète pas le travail réalisé par les agents et leur investissement. **Le directeur a exprimé lors de cette réunion sa satisfaction du travail fait à ce jour.**

Ce n'est qu'une question d'image et de chiffres dans un tableau
Mais même en cette période c'est bien une chose qui n'a pas changé !!



Indemnité de télétravail fixée à 2,60 euros/ jour travaillé.

Ce sont des décisions unilatérales de l'employeur.

La délégation a rappelé que les organisations du travail doivent tenir compte des contraintes familiales en cette période particulière.

4- Déconfinement

Même si le retour sera progressif, à terme l'ensemble des agents reviendra sur sites. La délégation CGT a demandé à la direction comment elle comptait anticiper la mise en œuvre d'une nouvelle organisation du travail et un nouvel aménagement des espaces de travail suite à cette crise sanitaire.

Selon la direction, il faut attendre les 15 jours à venir pour connaître les contours de la 1^{ère} phase de Déconfinement établis par le gouvernement.

La 2^{ème} phase, sera le déconfinement généralisé mais selon la direction, il faut attendre « on aura les réponses plus tard ». **Pas d'anticipation pour le moment sans cadrage gouvernemental et CNAM.**

La délégation CGT a rappelé à la direction qu'il s'agissait de modifications importantes des conditions de travail et que les élus devaient être associés à cette réflexion, tout comme les cadres.

5- Agents en situation de confinement

La délégation CGT a évoqué la situation d'inégalité concernant entre autres l'attribution des tickets restaurants. Ces agents n'ayant pas choisis d'être dans cette situation.

NON catégorique de la direction sur ce sujet, stricte application des directives CNAM.

6- Tickets Restaurants

Une mesure gouvernementale permet désormais d'utiliser les TR en 1 seule fois à hauteur de 95 euros par semaine (19 euros par jour toujours possible).

La délégation CGT a rappelé à la direction que le confinement engendre une augmentation des dépenses des familles et que l'absence de TR a aussi des conséquences sur ces dépenses. D'autant qu'ils sont décomptés du salaire.

La délégation CGT a demandé à la direction de relancer le prestataire afin que la distribution des TR soit rétablie.

7- Accueil physique

Pas de date de réouverture à ce jour mais certains éléments confirmés :

- Si réouverture, ce sera uniquement sur RDV
- Port du masque obligatoire pour les assurés, avec mise à disposition de masques jetables à cet effet
- Présence d'un agent « d'ambiance » en charge de faire respecter les gestes barrières aux assurés, gérer la file d'attente à l'extérieur des locaux, et s'assurer que seuls les assurés qui auront RDV entrent. Sur le site de Charleville et Sedan.

Une Lettre Réseau concernant les préconisations dans le cadre de la réouverture des accueils au public, **toujours en attente**. Elle redéfinira le parcours assuré.

Mise en place d'un poste de travail conforme aux gestes barrières.

Un test sur un poste d'accueil nouvelle formule va être réalisé dans les jours à venir, en présence d'agents d'accueil.

La délégation CGT a rappelé que le CSE n'était toujours pas installé mais que ce test devait être fait en présence des représentants du personnel afin de s'assurer que les solutions retenues soient optimales. Il s'agit en effet de modifications importantes des conditions de travail. La délégation CGT a demandé à être présente et sera représentée par Sandrine PARIZEL lors de ce test.



Installation des élus du CSE Fixée au 19 mai 2020

Nous restons à la disposition de tous les salariés. N'hésitez pas nous contacter

cgt.cpam-charleville@assurance-maladie.fr

Bonne journée

Prenez soin de vous et de ceux qui vos sont chers.

Le Syndicat CGT CPAM 08